



Confédération  
des Syndicats  
Médicaux Français

Communiqué  
de presse

Paris, le 24 décembre 2024

## LA CSMF SALUE LA NOMINATION D'UN DUO DE CHOC A LA SANTÉ

En choisissant de nommer Yannick NEUDER, ministre délégué à la Santé et à l'Accès aux soins, dans un super-ministère regroupant Travail, Santé, Solidarités et Familles, sous l'égide de Catherine VAUTRIN, le Premier Ministre fait le choix de l'expérience et de la volonté de réformer notre système de santé.

La CSMF salue les nominations de Catherine VAUTRIN et de Yannick NEUDER et espère que, cette fois-ci, le 9ème Ministre de la Santé sous la Présidence d'Emmanuel MACRON, puisse enfin entamer la réforme dont notre système de santé a besoin.

Yannick NEUDER trouvera en la CSMF un partenaire attentif pour accompagner sa vision d'une loi de financement pluriannuelle.

La CSMF rappellera à Yannick NEUDER que le choc d'attractivité en faveur de la médecine libérale ne peut plus attendre. La médecine de ville est la porte d'entrée dans le système de santé. Réformer notre système de santé, c'est redéfinir les missions de l'hospitalisation et rendre réellement attractive la médecine libérale. La convention médicale a commencé à y répondre mais cette convention n'est qu'un point de départ. Elle doit évoluer pour répondre à cet enjeu majeur de la médecine libérale au service de nos concitoyens.

Une telle ambition passe par une politique de santé plus préventive qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle devra lutter contre la financiarisation. Mais si nous voulons agir vite au service d'un meilleur accès aux soins, il faut s'en donner les moyens. Cela nécessite un choc de simplification. Mais cela passe avant tout par une grande loi sur la formation chère au Ministre de la Santé et de l'accès aux soins. Cette loi devra mettre en place l'universitarisation, principale source d'une meilleure répartition des médecins sur le territoire. Elle devra donner un accès au secteur 2 Optam pour les assistants territoriaux comme le réclame de longue date la CSMF et maintenant la conférence des doyens.

Côté finances, la CSMF est parfaitement consciente du dérapage inédit des comptes sociaux. Et pourtant, nous nous opposerons avec force à tout nouveau coup de rabet. La solution se trouve dans la reconnaissance de la pertinence dans un accord gagnant-gagnant. Nos voisins l'ont fait ! Nos recommandations professionnelles le permettent ! La CSMF y est prête.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre délégué, votre tâche est immense. Vous trouverez avec la CSMF un partenaire exigeant mais responsable sur ces grands chantiers qui ne peuvent plus attendre.

**Docteur Franck DEVULDER**

**Président de la CSMF**



*Le syndicat de tous les médecins*

79 rue de Tocqueville – 75017 PARIS  
Tél. : (33) 01 43 18 88 01  
Fax : (33) 01 43 18 88 20

[www.csmf.org](http://www.csmf.org)